

Redoublement ou passage en L2 + changement de faculté

Par **MarineFD**, le **18/05/2017** à **15:55**

Bonjour à tous,

Je m'adresse à vous pour vous poser une petite question.

En effet , je n'ai pas validé mon premier semestre , et aucune des matières. Pour le second semestre , je viens de passer les partiels , et le professeur d'histoire du droit m'a informé avoir eu 5 a son écrit , et 6 à l'oral. Avec cela , je ne pense pas pouvoir valider mon année avec le second semestre seulement , mais est il encore possible que je puisse passer au rattrapage , si je valide mon S2 ?

Si je tiens à avoir mon année c'est pour pouvoir effectuer un transfert de dossier vers une autre faculté.

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **18/05/2017** à **16:34**

Bonjour,

Eh bien tout dépend du règlement de votre faculté. Normalement dans la plupart des facs, les rattrapages sont ouverts à tous, pour d'autres il faut avoir au moins 8 sur l'année.

Combien avez-vous eu au premier semestre ?

Avant de penser aux rattrapages, il y a aussi la compensation des semestres, et l'AJAC pour éviter le redoublement à la fin, même si c'est une procédure fort peu avantageuse déconseillée par une majorité de personnes. Mais à ne pas négliger puisqu'elle marche pour certains étudiants.

Il faut obligatoirement VALIDER l'année pour avoir un transfert ? Vous ne pouvez pas simplement vous réinscrire en L1 ailleurs ?

Par **MarineFD**, le **18/05/2017** à **19:31**

Merci de m'avoir répondu

Au premier semestre j'ai eu une moyenne de 7,3. Je pensais pouvoir compenser cette moyenne avec le second semestre et ainsi valider mon année (je ne sais pas si ca marche comme ca).

Pour le transfert je vais me renseigner , et pour me réinscrire je pense qu'il fallait passer par APB pour pouvoir refaire une L1 mais dans une autre faculté